

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les cantons latins réaffirment leur engagement en faveur des langues nationales dès l'école primaire.

Neuchâtel, le 12 juin 2026

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) a pris connaissance avec intérêt de l'intervention du Conseil fédéral dans le débat sur l'enseignement des langues nationales à l'école obligatoire. Les motifs d'agir évoqués par le Conseil fédéral rejoignent les arguments des cantons latins qui ont toujours et à l'unisson défendu l'apprentissage d'une langue nationale dès l'école primaire, partout en Suisse.

Le report de l'enseignement du français à l'école secondaire, aujourd'hui discuté dans plusieurs cantons alémaniques, n'est pas acceptable car il serait synonyme, à terme, d'affaiblissement programmé du rapport à la langue française outre-Sarine. En octobre 2025, la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a adopté à l'unanimité une déclaration sur l'avenir de la coordination de l'enseignement des langues en Suisse, laquelle est une obligation constitutionnelle. Les cantons latins réunis au sein de la CIIP se sont beaucoup engagés pour aboutir à cette nouvelle déclaration qui réaffirme la nécessité d'enseigner une langue nationale et l'anglais dès l'école primaire. Plus rapidement les élèves sont mis en contact positivement avec une langue seconde à apprendre, plus facile sera le travail d'approivoiser cette langue.

Les cantons latins reconnaissent toutefois la difficulté de l'apprentissage de l'allemand et choisissent donc d'améliorer l'enseignement des langues nationales à l'école obligatoire. Des mesures dans ce sens sont en discussion entre les cantons. La CIIP est convaincue que celles qui seront retenues puis annoncées par la CDIP seront de qualité. Elles valoriseront davantage le plurilinguisme en Suisse. Elles devraient contribuer à convaincre que l'enseignement d'une langue nationale dès l'école primaire est non seulement possible mais souhaitable, dans l'intérêt des élèves et de toute la société. C'est la nécessaire contribution de l'école à la cohésion nationale dans un pays plurilingue et fédéraliste.

Par ailleurs, la CIIP travaille à son propre plan d'action. Il concrétisera les engagements des cantons latins à faire davantage et mieux dans trois principales directions : améliorer la formation des professionnels chargés d'enseigner l'allemand ; dynamiser l'enseignement de l'allemand ; valoriser l'allemand auprès des élèves et de leurs parents ; développer encore davantage les échanges linguistiques, à la fois à l'école obligatoire et dans les formations postobligatoires, pour les élèves et les enseignantes et enseignants. Il sera adopté et communiqué après l'été.

La CIIP se réjouit du dialogue certes difficile, mais constructif mené entre tous les cantons au sein de la CDIP sur l'enseignement des langues nationales à l'école. Les cantons latins saluent aussi les échanges avec la Confédération, en particulier la cheffe du DFI, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider. La qualité de ce dialogue et de ces échanges au niveau gouvernemental inspire la confiance et fonde l'espoir que les démarches en cours permettront aux jeunes de toute la Suisse de continuer à se familiariser tôt avec une autre langue nationale. Il en va de la qualité de la formation en Suisse et du vivre-ensemble dans notre pays.

Contacts :

Frédéric Borloz, Président de la CIIP (instruction publique), 021 316 30 65
Pascale Marro, Secrétaire générale de la CIIP, 079 750 21 15